

**Sixième Rapport Annuel des Directeurs aux Actionnaires de la
Société Permanente de Construction des Artisans.**

MESSIEURS,

En vous soumettant notre rapport annuel, nous sommes heureux de pouvoir constater encore une fois que notre société continue de prospérer. Les différents états qui vous seront fournis par notre Secrétaire-Trésorier vous le démontreront de la manière la plus satisfaisante.

Le compte des profits et pertes montre que nous avons réalisé une économie de \$485.47 sur les frais d'administration. Un autre chiffre qui mérite d'attirer l'attention est celui des revenus provenant des amendes pour retard dans le paiement des versements. Notre état de l'année dernière établissait que les amendes perçues avaient produit un bénéfice de \$1596.02 tandis que cette année les amendes ne se sont élevées qu'à la somme de \$950.97. La conclusion à tirer de ce dernier rapprochement est que les versements ont été faits plus régulièrement, l'argent étant devenu moins rare, et que les profits réguliers provenant de l'intérêt de nos placements ont été en réalité plus considérables que l'an dernier.

Si maintenant nous récapitulons les opérations de notre société depuis ses commencements, nous trouvons que depuis son organisation elle a négocié 284 prêts hypothécaires représentant un montant collectif de \$163,021.39.

Durant cette période elle a réalisé assez de bénéfices pour lui permettre de payer la somme comparativement élevée de \$17,642.70 sous forme de dividendes aux actionnaires du fonds permanent, plus une somme de \$4,266 de profits accumulés aux actionnaires de Classe A, notre plus ancienne classe de parts mobiles, qui a été éteinte et payée en entier le premier d'avril dernier ; et plus enfin la somme de \$3788.88 qui a été accordée aux emprunteurs du fonds d'appropriation sur paiements par anticipation de leurs obligations.

En égard au capital engagé et aux temps critiques que nous avons traversés, de pareils résultats ne peuvent manquer de nous inspirer confiance pour l'avenir.